



Bulletin d'engagement
Catagolfe 2015

Date réception.....

Contact: srv.vannes@gmail.com

No de Voile (indispensable).....

Type exact du Bateau

Série (entourée) F18 C1 C3Spi Dart18 HC16 Nacra Aileron sans spi Flying Phantom et Nacra Flying

Barreur

Equipier

Nom. et Prénom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de naissance.

.....

No Licence

.....

Nom du club

.....

E mail

.....

Tel (au moins 1)

.....

Participation repas Samedi soir (15€/pers) OUI- NON

OUI- NON

Repas complémentaires :

Le repas des équipages (avec Animations) est limité au 200 premières personnes inscrites

Autorisation parentale pour chacun des mineurs:

Je soussigné(e) (nom, prénom)né(e) le.....

déclare sur l'honneur (rayer la/les mention(s) inutile(s)

Avoir plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle exercer la tutelle être investi(e) du droit de garde

J'autorise le mineur ci dessus à participer à la régata ci dessus mentionnée .

J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Représentant légal du barreur

Représentant légal de l'équipier

Pour tous les concurrents:

Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de ma classe, qu'il n'a pas subi de modifications et qu'il contient les équipements de sécurité réglementaires , y compris un Flash light et un Cyanul vert par équipier

Je m'engage à courir dans le respect des règles et à partir sous ma propre responsabilité

date, mention "Lu et approuvé"

date, mention "Lu et approuvé"

Nom et Signature du barreur

Nom et Signature de l'équipier

Le présent bulletin d'inscription doit être retourné à la **S R Vannes Luc HOUDET 59 route du Poulindu 56610 ARRADON** accompagné d'un chèque à l'ordre de la Catagolfe réglant

les **droits d'inscription de 100€** jusqu'au **26 septembre inclus.**

Nombre de repas X 15€= ...€

Majoration de 20€ à compter du 27 septembre 2015